



CC du Haut Limousin (Siren : 248700163)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Bellac
Arrondissement	Bellac
Département	Haute-Vienne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/1996
Date d'effet	31/12/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	Mme Corine HOURCADE HATTE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	12 avenue Jean JAURES
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	87300 Bellac
Téléphone	05 55 60 09 99
Fax	
Courriel	cchautlimousin@wanadoo.fr
Site internet	http://www.hautlimousin.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	12 912
-----------------------------	--------

Densité moyenne 23,54

Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
87	Bellac (218701100)	4 470
87	Berneuil (218701209)	435
87	Blanzac (218701704)	522
87	Blond (218701803)	761
87	Bussière-Boffy (218702603)	347
87	Bussière-Poitevine (218702801)	900
87	Cieux (218704500)	964
87	Gajoubert (218706901)	172
87	Mézières-sur-Issoire (218709707)	848
87	Montrol-Sénard (218710002)	251
87	Mortemart (218710101)	118
87	Nouic (218710804)	527
87	Peyrat-de-Bellac (218711604)	1 144
87	Saint-Barbant (218713600)	379
87	Saint-Bonnet-de-Bellac (218713907)	514
87	Saint-Junien-les-Combes (218715506)	191
87	Saint-Martial-sur-Isop (218716306)	139
87	Saint-Ouen-sur-Gartempe (218717205)	230

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des ordures ménagères et assimilés (déchets verts etc...) Collecte sélective (écopoints), encombrants ménagers, Création, entretien et gestion des déchetteries (sauf celle devant être construite par le SYDED sur le site ALVEOL)</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales <i>Projets relatifs aux énergies renouvelables</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Aménagement, entretien, gestion, commercialisation et promotion des zones d'activités communautaires suivantes : - Beauchamp sur le territoire de la commune de Blanzac - Le Gôt marché sur le territoire de la commune de Mézières sur Issoire - Le Massevin sur le territoire de la commune de Nouic - la zone d'activité du MEGABO sur le territoire des communes de Mézières sur Issoire, Gajoubert et Bussière Boffy (à compter du 01/01/2006), Création d'un site d'activités</i>

au Monteil sur le territoire des communes de Blanzac et de Bellac, Et de toute zone d'une superficie supérieure à un hectare
Mise en oeuvre des implantations nouvelles ou transfert d'entreprises dans la (les) zone(s) d'activité(s) communautaires ;
financement et réalisation de l'infrastructure nécessaire à leur installation (terrains - V.R.D. - bâtiments)

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Industrie, artisanat, commerce et services : - Opération "relais" les Tourtes Limousines à Bellac - Opération "relais" SN COTRALIM à Mézières sur Issoire - Réalisation d'ORAC - Participation au financement des actions et des organismes concourant au développement de l'activité économique du territoire : pépinière d'entreprises ayant son siège au Dorat, association : plate-forme expérimentale des services aux entreprises du Haut-Limousin, société coopérative "Maximum"
Agriculture : - Projet de construction, entretien et gestion d'un forum parc d'expositions qui pourrait recevoir tous types de manifestations agricoles (salon du mouton, foires spécialisées diverses) et de manifestations non agricoles (spectacles bruyants) - Participation à la valorisation des atouts agricoles : opération LANATURAL, salon TECH OVIN, foires ovines.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Compétence en matière d'équipements culturels (création, entretien, fonctionnement) et en matière de développement culturel avec possibilité de partenariats financiers. Sont déclarés d'intérêt communautaire les équipements culturels suivants : le théâtre du cloître situé à Bellac, le projet de médiathèque.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs. Sont déclarés d'intérêt communautaire les équipements sportifs suivants : - le local pédagogique et sportif situé au stade à Mézières sur Issoire - les vestiaires sanitaires situés au stade à Saint Bonnet de Bellac - le gymnase de Jolibois à Bellac - les courts de tennis de : Bussière Poitevine, Peyrat de Bellac - le stade (et les vestiaires) de Saint-Junien les Combes - le projet de courts de tennis couverts à Bellac

- Activités péri-scolaires

Création et gestion des C.L.S.H. pour les jeunes de 3 à 17 ans Soutien des associations gérant un (des) centre(s) de loisirs sans hébergement et/ou activités péri et extra-scolaires Conclusion de partenariats avec la C.A.F., les services du Ministère de la Jeunesse et des Sports etc... en vue d'organiser les activités dans le cadre du temps péri-scolaire et extra-scolaire dans le domaine de l'enfance-jeunesse pour les publics de 3 à 17 ans

- Activités culturelles ou socioculturelles

Organisation de sorties de loisirs sportives, culturelles pour les publics âgés jusqu'à 25 ans Création et gestion des C.L.S.H. pour les jeunes de 3 à 17 ans Soutien des associations gérant un (des) centre(s) de loisirs sans hébergement et/ou activités péri et extra-scolaires La communauté de communes pourra participer au financement : de l'équipement scénique des salles inscrites dans le contrat de Pays, du réseau de bibliothèques qui assurera le maillage du territoire.

- Activités sportives

Organisation de sorties de loisirs sportives, culturelles pour les publics âgés jusqu'à 25 ans Création et soutien d'équipes de sports communautaires. Est déclarée d'intérêt communautaire l'Association FOOT UNION NORD "FUN 87"

Aménagement de l'espace

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création de zones d'aménagement concerté (Z.A.C.) au moins égales à 1 ha. et destinée : - à la réalisation d'opérations s'inscrivant dans le développement économique (industriel, artisanal, commercial et de services) - et dans l'amélioration de l'offre de logements

- Constitution de réserves foncières

constitution de réserves foncières nécessaires aux aménagements d'intérêt communautaire

- Etudes et programmation

Elaboration de plans de zonage d'assainissement

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire : sont déclarés d'intérêt communautaire les voies internes aux zones d'activités communautaires ainsi que la voirie devant relier la zone d'activité du Monteil à la rocade.

Développement touristique
- Tourisme - <i>Définition de la politique touristique communautaire - Création, aménagement et gestion d'équipements touristiques. Sont déclarés d'intérêt communautaire les équipements suivants : la maison du tourisme située rue des Doctrinaires à Bellac, le C.L.S.H. et le camping, la base nautique situés sur le territoire de la commune de Cieux avec éventuellement prise en location de l'étang de Cieux.</i>
Logement et habitat
- Politique du logement non social <i>Conduite d'une étude sur le projet "habitat jeunes adultes"</i>
- Politique du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Mise en oeuvre des programmes locaux d'habitat tels que les O.P.A.H., P.R.I.G. et P.T.H.</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Participation aux actions inscrites au contrat du Pays du Haut Limousin</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Construction, extension et aménagement de centres de secours Prise en charge du contingent incendie sur l'ensemble du périmètre communautaire</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage
- Autres <i>La communauté est habilitée à mener des études qui pourraient conduire à modifier l'étendue de ses compétences</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
87	Syndicat Intercommunal Péri et Extra scolaires (SIPES) (258728591)	SM fermé	1 663
87	Syndicat mixte Départemental pour l'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (258700251)	SM ouvert	173 984
87	Syndicat Energies Haute-Vienne (258708585)	SM ouvert	384 971

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)